

DOSSIER DE CANDIDATURE LEADER

2023-2027

**PETR du Pays Portes de
Gascogne**



**Groupe d'Action Locale
Pays Portes de Gascogne**

85 Route Nationale - BP15 - 32200 GIMONT

Tel. 05 62 67 97 10

Email : petr@paysportesdegascogne.com

<http://www.paysportesdegascogne.com>

SOMMAIRE

Première partie : le territoire et la stratégie	4
I. Périmètre du territoire et la stratégie	4
II. Diagnostic et enjeux principaux	5
A. Un territoire rural, peu dense aux polarités multiples	5
B. Un territoire au dynamisme démographique inégal et exigeant	7
C. Une économie dynamique et diversifiée	9
D. Un territoire d'expérimentation culturelle	12
E. Un territoire en transition écologique et énergétique	14
III. Le projet de territoire et la stratégie du GAL	16
A. Le projet de territoire	16
B. Les leviers du projet de territoire	18
1. La culture	18
2. La gouvernance participative	18
3. L'innovation/expérimentation	19
4. La coopération	20
C. Une stratégie LEADER issue du projet de territoire	22
1. La stratégie du GAL Pays Portes de Gascogne	22
2. Une stratégie qui respecte le Pacte Vert de la Région	23
3. Une stratégie qui respecte les valeurs du programme européen Leader	25
4. Une stratégie qui prend en considération les autres fonds européens	25
Deuxième partie : le plan d'actions	26
I. Logigramme	27
II. Un plan d'action et trois fiches action	27
A. Objectif stratégique 1 - Accompagner et encourager de nouvelles formes d'économie, motrices de transition	27
1. Descriptif détaillé de l'objectif stratégique	27
2. Lignes de partage	29
B. Objectif stratégique 2 - Accompagner la transition énergétique et écologique du territoire	30
1. Descriptif détaillé de l'objectif stratégique	30
2. Lignes de partage	32
C. Objectif stratégique 3 - Devenir un territoire inclusif et attractif	33
1. Descriptif détaillé de l'objectif stratégique	33
2. Lignes de partage	35
Troisième partie : la maquette financière	36

SOMMAIRE

Quatrième partie : la gouvernance	37
I. Participation et implication des acteurs locaux pour l'élaboration de la stratégie	37
II. Le Comité de programmation	39
A. Composition du comité de programmation	39
B. Fonctionnement du Comité de programmation	40
Cinquième partie : le pilotage et l'évaluation	41
I. Ingénierie	41
A. Une ingénierie spécifique dédiée au programme LEADER	41
B. Une mutualisation des moyens humains	42
II. Suivi et évaluation	43
A. Suivi stratégique et financier	43
B. Processus d'évaluation mis en œuvre	43
III. Communication et diffusion	43
A. Une communication renforcée	43
B. Capitalisation et diffusion	44

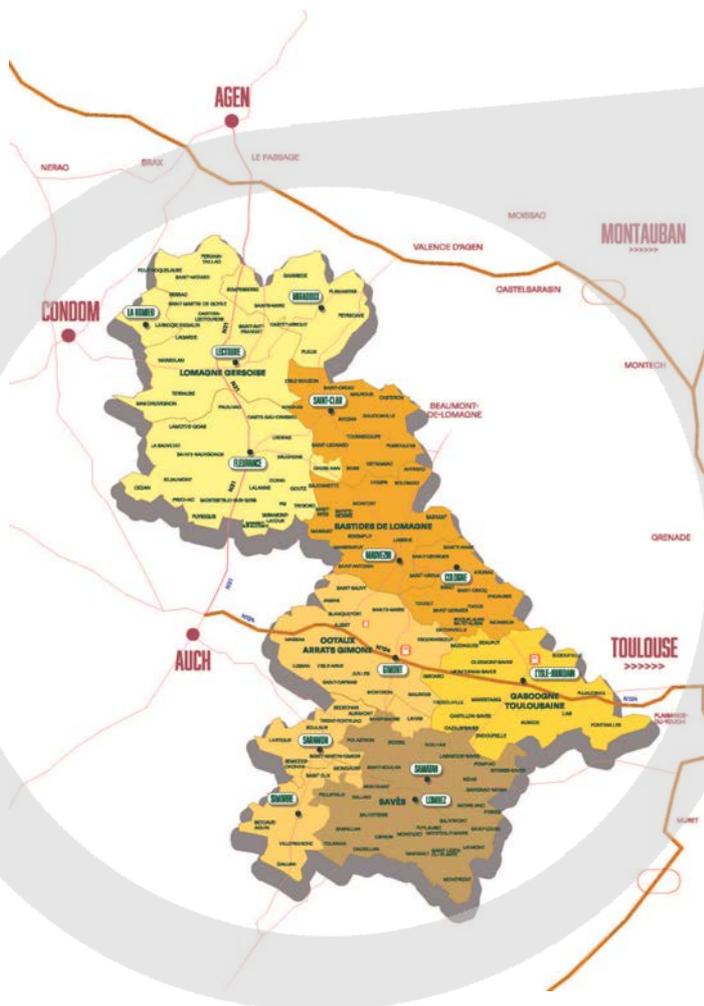
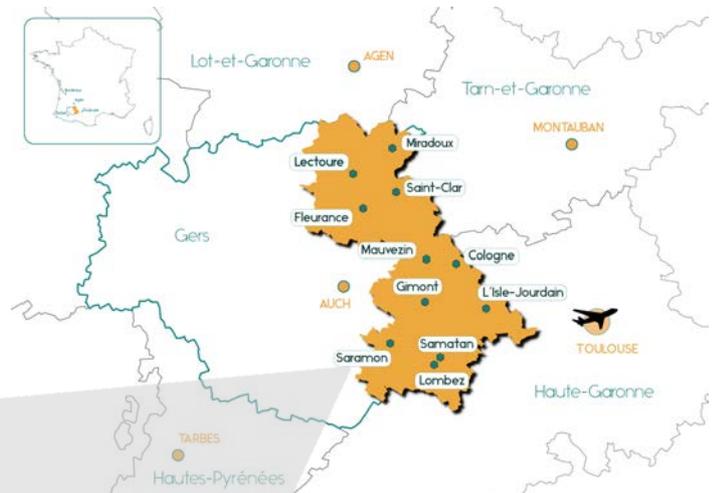
PREMIÈRE PARTIE : LE TERRITOIRE ET LA STRATÉGIE

I. Périmètre du territoire et structure porteuse

Groupe d'Action Locale LEADER

Périmètre : le Pays Portes de Gascogne

Structure porteuse : PETR du Pays Portes de Gascogne



Le Pays Portes de Gascogne

- Positionnement territorial : au croisement de trois agglomérations Auch, Agen et Toulouse ; à l'Est du département du Gers
- Composition administrative :
 - 159 communes (voir liste en annexe)
 - 5 communautés de communes
- Population : 69 281 habitants (Population en vigueur 2022)
- Superficie : 2 082 km²
- 1/3 du Gers en termes de superficie, d'habitants et de communes
- Statut : Syndicat Mixte de PETR
- Caractéristiques territoriales : territoire à prédominance rurale disposant d'une forte valeur ajoutée patrimoniale et paysagère

Décrit dans les paragraphes qui suivent, le Pays Portes de Gascogne est un territoire de projets situé à l'Est du département du Gers composé de 159 communes regroupées en 5 communautés de communes. Il a été créé en 2001 sous forme associative puis s'est transformé en syndicat Mixte PETR en 2014. Sa population s'élève à 69 281 habitants au dernier recensement INSEE de 2019 entré en vigueur au 1er janvier 2022. La commune de Fontenilles, encore aujourd'hui membre du PETR jusqu'en avril 2023, n'est pas incluse dans cette candidature. Les chiffres présentés sont donc pour le territoire, commune de Fontenilles exclue.

II. Diagnostic et enjeux principaux

A. Un territoire rural peu dense aux polarités multiples

Le Pays Portes de Gascogne est un **territoire rural soumis aux influences de plusieurs agglomérations** (Montauban, Auch, Agen) et de la Métropole Toulousaine.

C'est pour permettre un rééquilibrage territorial entre ces villes et le territoire qu'un **contrat de réciprocité avec la Métropole Toulousaine** et un **Contrat de Coopération avec l'agglomération d'Agen** ont été signés.

Ce territoire, qui tire sa force de son caractère rural doit aujourd'hui imaginer des solutions nouvelles afin de capitaliser sur cette image et préserver ses paysages des dégradations liées à certaines pratiques agricoles et à l'urbanisation galopante.



ATOUS

- Une proximité avec les agglomérations d'Agen, de Montauban et d'Auch et la métropole Toulousaine => dynamisme et développement
- Un maillage en polarités formalisé dans le SCOT de Gascogne qui prévoit une répartition équilibrée des équipements
- Une biodiversité remarquable à préserver
- Un patrimoine culturel vivant



FAIBLESSES

- Une dispersion de l'habitat => diminution et éloignement des services
- Une disparition des services essentiels (Santé, Ecole, etc...)
- Des paysages profondément modifiés par l'urbanisation non maîtrisée et l'agriculture intensive



OPPORTUNITES

- Des infrastructures de mobilité en projets (RN124, Gares LGV, Ecotrain)
- Les accompagnements Petites Villes de Demain (Etat) et Bourg-centre (Région) pour le développement des petites villes
- Des contrats de coopération et de réciprocité entre le Pays et les villes d'Agen, Toulouse et Montauban pour veiller à l'équilibre territorial



MENACES

- Le risque de dépoliarisation des bourg centres du territoire par rapport aux influences extérieures

ENJEUX

- Préserver les **paysages**
- **Redynamiser les communes** du territoire et leur articulation (structuration et consolidation de l'armature territoriale interne, revitalisation des bourg-centres à travers l'habitat et le commerce, renforcement de l'attractivité des bourg-centres)
- Restaurer et préserver le **cadre de vie** (limitation du mitage, rénovation de l'habitat dégradé, réflexion sur de nouvelles formes d'urbanisation, maîtrise du développement urbain, végétalisation et désartificialisation)
- Améliorer et développer les **partenariats** avec les villes d'Agen, Toulouse, Auch et Montauban pour assurer l'équilibre du territoire
- Assurer une bonne articulation entre les accompagnements PVD et Bourg-centre et un **équilibre territorial** à travers une coordination des différentes communes concernées



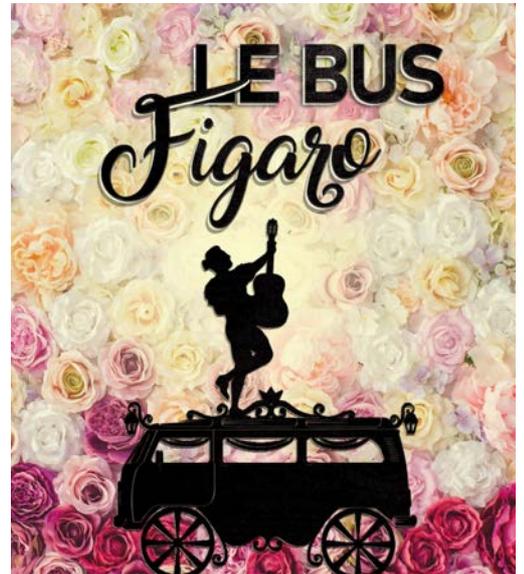
ZOOM SUR : LE CONTRAT DE RÉCIPROCITÉ ET BUS FIGARO

En 2022, le PETR Pays Portes de Gascogne a pu bénéficier d'un partenariat privilégié avec le Théâtre du Capitole de Toulouse dans le cadre du Contrat de Réciprocité liant le PETR à Toulouse Métropole.

Ainsi, 2 écoles et 2 collèges du territoire ont accueilli une représentation de l'Opéra Bus Figaro au sein de leurs enceintes respectives. En amont de ces représentations, les élèves ont également pu bénéficier de cours de chants avec une intervenante musique du Théâtre du Capitole dans le but de participer au final de l'Opéra du Barbier de Séville lors de la représentation donnée dans leur structure scolaire.

Deux représentations tout public ont également été programmées, et ont ainsi permis aux habitants du territoire d'avoir accès à une programmation d'opéra, discipline artistique généralement peu représentée sur les territoires ruraux faute de moyens.

Ce projet a bénéficié du soutien de la Drac Occitanie dans le cadre de la convention Education Artistique et Culturelle avec le PETR Pays Portes de Gascogne.



B. Un territoire au dynamisme démographique inégal et exigeant

Le Pays Portes de Gascogne est un **territoire qui est à la fois vieillissant et qui attire de nouvelles populations** (53 000 habitants en 2002 et 69 000 habitants en 2022 => +30% en 20 ans). Il représente à lui seul 40% de la population totale du Gers et 94% de la croissance démographique du département ces 5 dernières années.

Le vieillissement de la population entraîne des **besoins en services de santé et de proximité**.

L'arrivée de jeunes couples avec enfants au sud du territoire met en avant la sous dotation en services petite enfance, enfance, en établissement scolaires et périscolaires, sportifs et culturels.

Les jeunes et les jeunes actifs souffrent également de **difficultés de mobilité et d'accès à des loisirs** qu'ils soient sportifs ou culturels.

D'autre part, comme partout ailleurs, les habitants et plus particulièrement les jeunes du territoire se sentent de plus en plus concernés par les grands enjeux qui traversent aujourd'hui nos sociétés : le dérèglement climatique, l'égalité entre les femmes et les hommes, la transition alimentaire. **Le Pays Portes de Gascogne s'attache depuis sa création à instaurer des conditions de dialogue entre les habitants du Gers pour qu'il n'y ait pas de clivage**. C'était notamment l'objet du projet La Vie rurale qui a fait l'objet de deux éditions dans le cadre de projets de coopération Leader. C'est également l'objectif de la démarche de réflexion et de prospective porté par le PETR et son Conseil de Développement autour de la démocratie participative.



ATOUTS

- Un renouvellement démographique important au Sud et à l'Est du territoire
- Une structuration en services publics importante
- Un territoire en renouvellement sociologique constant qui nécessite la prise en compte de nouvelles attentes sociétales (alimentation, transition, égalité femmes/hommes, émancipation des jeunes)
- Une forte couverture 4G et un déploiement de la fibre optique bien avancé
- Un Conseil de Développement actif



FAIBLESSES

- Un vieillissement de la population particulièrement sur le Nord du territoire et une fragilité sociale
- Présence d'habitat insalubre
- Une pression foncière significative au Sud du territoire avec des prix qui augmentent et des défis urbanistiques
- Une absence d'établissements d'enseignement supérieur et de formation post-bac
- Un manque de services de santé et médico-sociaux
- Des difficultés de mobilité pour les habitants et une offre alternative à la voiture très limitée
- Une offre de logements peu adaptée aux jeunes et aux ménages fragiles (personnes âgées, familles monoparentales, apprentis, saisonniers)
- Une inégalité dans l'accès au numérique



OPPORTUNITES

- Le projet de développement de la pratique du vélo porté par le Pays Portes de Gascogne
- Le SCOT de Gascogne en cours de finalisation
- Plusieurs OPAH en cours sur le territoire



MENACES

- La diminution de l'offre de services publics de base sur l'ensemble du territoire national (santé, scolarité)
- Le risque de devenir un territoire dortoir avec des habitants qui ne se sentent pas concernés par leur territoire
- Le risque de rupture de communication entre néo-ruraux et ruraux

- Accompagner le vieillissement de la population avec une **offre de service inclusive et adaptée** et en agissant de manière transversale sur tous les déterminants de la santé (habitat, mobilité, santé, prévention, activités)
- Développer et adapter **les services publics et de santé** sur le territoire (médico-social, éducation, enfance et petite enfance, formation, santé, etc...)
- Proposer et expérimenter une **offre de transport** qui répond aux besoins de la population locale et pendulaire (accessibilité au territoire, multimodalité, non mobilité et mobilité douce)
- Rendre les offres de service, d'habitat et de mobilité plus **inclusifs**
- Accompagner la **transition sociétale du territoire** (émancipation des jeunes, alimentation, transition écologique, égalité femme/homme, démocratie participative)
- Renforcer la **cohésion** sur le territoire et construire un sentiment d'appartenance au territoire
- Favoriser **l'entraide, la collaboration et l'implication associative**
- Renforcer les **liens entre élus et citoyens**
- Faciliter la **transition numérique** pour tous



ZOOM SUR : LA VIE RURALE, C'EST PAS DE LA SCIENCE FICTION !

LA VIE RURALE

C'EST PAS DE LA SCIENCE-FICTION



En 2013, le Pays Portes de Gascogne a été moteur dans la création et la mise en œuvre de rencontres innovantes pour sensibiliser les publics et les élus aux mutations de notre territoire.

Il s'agit de la deuxième édition d'un événement construit en coopération avec cinq Pays et Parcs Naturels Régionaux de Midi-Pyrénées : le Pays Portes de Gascogne, le Pays d'Auch dans le Gers, le Pays Midi-Quercy dans le Tarn et Garonne, le Pays Bourrian et le Parc naturel régional des Causses du Quercy dans le Lot.

Il s'agissait de soulever la question du devenir du monde rural et de mener une démarche prospective sur ce que seront nos territoires en 2040, ce qui est souhaitable et ce qui ne l'est pas pour les habitants.

Ce titre, à consonnance humoristique et accrocheuse, révèle aussi la véritable volonté des territoires associés de montrer et d'analyser une ruralité d'aujourd'hui tout en s'interrogeant sur leurs futurs.

Le projet La Vie Rurale a mobilisé pour l'occasion les associations, les organisations professionnelles, les collectivités, les acteurs de la société civile réunis au sein des Conseils de Développement, pour 4 mois de programmation culturelle atypique et plus de 120 manifestations : un peu de science-fiction et beaucoup de théâtre, danse, cirque, théâtre de rue, lectures, concerts, cinéma, conférences, débats, table ronde, expositions, avec pour fil conducteur : comprendre les mutations à venir, apporter des regards extérieurs, distancés, rêvés, imaginés ...

C. Une économie dynamique et diversifiée

L'économie agricole est une économie importante sur ce territoire. Cependant, malgré de forts potentiels en production de cultures de qualité, la valorisation locale des produits est encore sous dimensionnée ce qui entraîne une perte de plus-value pour ce territoire. La transformation et la distribution locale des productions du territoire est un véritable enjeu. Une des communautés de communes du territoire, la CC Bastides de Lomagne s'est d'ailleurs engagée dans un Projet Alimentaire de Territoire.

Le Pays Portes de Gascogne est un **territoire industriel** qui a été labellisé Territoires d'Industrie en 2019 dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'Etat. Les entreprises sont accompagnées dans le développement de leurs activités.

Plus récemment, à travers un Contrat d'Objectif Territorial signé par l'ADEME, le Pays Portes de Gascogne s'est engagé à développer l'économie circulaire sur ce territoire et à accentuer son accompagnement des entreprises et collectivités à travers ce prisme.

L'économie touristique est en pleine expansion. En 2018, le Pays s'est engagé, auprès du Comité Départemental de Tourisme du Gers, dans le cadre d'un contrat, à développer des expérimentations autour du slowtourisme. Depuis, plusieurs initiatives ont émergé et sont en plein développement : l'itinérance à vélo à travers le projet Vélos de Pays, le développement des Itinéraires Artistiques, un projet culturel sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Le contexte mondial actuel et la crise climatique obligent à réfléchir et mettre en place de nouvelles formes d'économie. **L'économie circulaire** et l'économie sociale et solidaire sont des formes économiques qui répondent aux enjeux actuels.



ATOUTS

- Une agriculture avec des signes officiels de qualité et des produits reconnus (ail blanc de Lomagne, melon de Lectoure)
- Une industrie pourvoyeuse d'emplois (aéronautique, agroalimentaire) et en développement
- Un tourisme en développement avec un marqueur affirmé : le slowtourisme
- Des atouts pour l'économie touristique : le patrimoine, la culture, la gastronomie, l'agritourisme et l'écotourisme, le bien-être, la filière plante, les marchés de plein-vent
- Une structuration en offices de tourisme qui couvre l'ensemble du territoire



FAIBLESSES

- Un effondrement de la profession agricole et une difficulté de reprise des exploitations
- Une faible transformation des produits sur place (pas de valeur ajoutée fixée sur place)
- Un déficit d'attractivité du territoire et des difficultés de recrutement/maintien des salariés
- Des liens distendus entre monde économique et formations
- Une disparition des commerces de proximité
- Un manque de foncier pour accueillir les entreprises



OPPORTUNITES

- Un label Territoires d'Industrie
- Une tendance à la reterritorialisation de l'industrie
- Un partenariat entre le PPG et le CDTL pour la mise en œuvre concertée d'une politique de développement touristique
- Les projets Vélos de Pays et Itinéraires Artistiques
- L'adoption du 5ème schéma de développement touristique du Gers qui met en avant l'itinérance
- Les nouveaux modes de travail qui se développent : télétravail, coworking, corpworking
- L'engagement du territoire dans une démarche de transition vers une économie circulaire
- Une économie sociale et solidaire en développement qui offre des emplois qualifiés et attractifs et répond à des besoins nouveaux



MENACES

- Des fragilités de l'industrie aéronautique liées à sa dépendance aux donneurs d'ordres toulousains
- Une agriculture soumise au changement climatique et à la diminution de la ressource en eau
- Une conjoncture économique, énergétique et sociale tendue

ENJEUX

- Accompagner la **transition agricole** et la **création de valeur ajoutée** (adaptation aux changements climatiques, transformation des productions locales, installation de nouveaux agriculteurs)
- Faciliter **l'installation, le maintien et le développement d'entreprises** en renforçant l'attractivité du territoire, l'accueil des entreprises et salariés (**Coworking, télétravail, espaces collectifs, corpworking etc..**) et la qualité de vie en dehors du travail (loisirs, sports, tourisme ...)
- Soutenir les dynamiques facilitant **le recrutement et l'emploi**
- Développer et structurer le **tissu et le mix commercial**
- Développer l'économie et optimiser les ressources du territoire, **les productions et filières locales et les circuits courts**
- Renforcer le marqueur **Slowtourisme et territoire d'itinérance**
- Identifier et valoriser les ressources du territoire au service d'une **identité touristique** du territoire élargi
- S'adapter aux **nouvelles tendances touristiques** (tourisme de proximité, hébergement)
- Développer une forme d'économie, motrice des transitions (**économie circulaire, sociale et solidaire**) et accompagner les acteurs économiques à créer de la valeur ajoutée et soutenir le développement d'un modèle innovant à valeur ajoutée sociétale pour le territoire



ZOOM SUR : LE PROJET VÉLOS DE PAYS



Le projet Vélos de Pays a été initié en 2017 par le PETR Pays Portes de Gascogne et vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et proposer une offre de mobilité douce sur le territoire du Pays Portes de Gascogne.

Un service de location de Vélos à Assistance Électrique à destination des habitants et des visiteurs a été structuré et compte aujourd'hui 12 points de location humanisés répartis sur le territoire, qui proposent 74 vélos en location courte ou moyenne durée.

Depuis le démarrage, ce projet est soutenu par le programme européen Leader pour le financement d'études, de l'ingénierie et de la communication mais également de la flotte de vélos à assistance électrique.

Le projet a été développé en étroite collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme & des Loisirs du Gers (CDTL32), le Comité Départemental de la Fédération Française de Vélo et les Offices de Tourisme du Pays, dans l'optique de développer l'offre du territoire en matière de Slowtourisme, à travers la création d'itinéraires cyclables qualifiés. Ces parcours cyclables tirent parti du vaste réseau viaire secondaire dont dispose le territoire.

Ce partenariat a donné naissance à une méthode de travail exemplaire d'identification, création et qualification des parcours cyclables. Ces 35 parcours Vélos de Pays composent un maillage du territoire propice à des pratiques cyclables à vocation touristique ou de loisirs.

Le projet Mobilités douces et les Itinéraires Artistiques du Pays se sont associés pour créer un parcours d'itinérance douce à forte connotation culturelle et touristique. Aujourd'hui le territoire est composé de bientôt 20 œuvres (Art et Environnement et peintures murales) regroupées au sein des Itinéraires Artistiques. Afin de proposer une offre de découverte intégrée à une démarche slowtourisme, 6 parcours Itinéraires Artistiques ont été créés et permettent de découvrir les œuvres et le territoire à vélo.



D. Un territoire d'expérimentation culturelle

Afin de répondre aux enjeux d'**accueil de nouvelles populations** sur son territoire, le Pays Portes de Gascogne a lancé un premier chantier collectif dès sa création en 2004 pour la **mise en œuvre d'un projet culturel de territoire**.

Cette politique s'appuie sur des **ressources territoriales importantes** et diversifiées, composée de **pôles structurants** (Centre d'Art et de Photographie de Lecture, Pôle Astronomie à Fleurance, Pôle Illustration à Sarrant et sur la CC Bastides de Lomagne, Maison des Ecritures à Lombez, futur Tiers-Lieu Culturel à Gimont, MJC de L'Isle-Jourdain), **d'évènements d'envergures et d'une multiplicité d'acteurs** (associations, compagnies, librairies indépendantes, cafés culturels, ...).

Les acteurs culturels du territoire, rassemblés dans le cadre d'un projet de **Labo Culturel**, ont pour ambition de **coopérer et de coconstruire un projet culturel commun** afin de **mobiliser les publics** et **porter à discussion les grands enjeux sociétaux** qui nous traversent.

Comme dans la majorité des territoires ruraux, **les moyens sont encore insuffisants** mais poussent à l'innovation constante de ce secteur.

La **crise sanitaire a été très impactante** pour les acteurs de la culture qui ont été encore plus **fragilisés**. Un soutien est plus que jamais nécessaire.



ATOUTS

- Une diversité d'acteurs culturels installés sur le territoire
- Des compagnies professionnelles de renommée
- Des pôles culturels structurants en culture scientifique et technique, arts visuels, illustration, lecture et écriture
- Un projet culturel historique et défendu par les élus du territoire
- Des équipements culturels de qualité qui font référence (réseau de cinémas et librairies indépendantes notamment)
- Une organisation des acteurs en Labo Culturel pour accompagner le projet culturel de territoire



FAIBLESSES

- Des moyens humains et financiers encore insuffisants pour le secteur de la culture
- Des équipements culturels mal répartis et insuffisamment structurants (écoles de musique, médiathèques, musées)
- Un sentiment d'isolement des acteurs culturels
- Un manque de lisibilité des politiques culturelles
- Une difficulté à toucher certains publics et plus particulièrement les jeunes (13-25 ans)



OPPORTUNITES

- Des projets territoriaux coordonnés par le Pays et des communautés de communes qui développent des services culturels
- Le développement de l'éducation artistique et culturelle à travers une convention entre le Pays et la DRAC Occitanie



MENACES

- Une fragilité des financements dédiés à la culture
- Une absence de vision à moyen terme en matière de politiques culturelles
- Une précarité du monde de la culture accentuée par la crise COVID

- **Accompagner les acteurs culturels** dans leur développement
- Renforcer la **dynamique de coopération** entre les acteurs culturels et avec les autres partenaires
- Soutenir la **professionnalisation et l'ingénierie culturelle**
- Développer des **équipements culturels structurants** (salles de spectacles, écoles de musiques, etc...)
- Développer et partager un **projet culturel commun**
- Favoriser la **participation des habitants** et plus particulièrement des jeunes dans les projets culturels et développer **l'éducation artistique et culturelle**
- Créer de la **transversalité entre le projet culturel et l'évolution sociétale** : la culture pour créer des conditions de dialogue et de compréhension du monde
- **Valoriser les ressources** du territoire par le biais de la culture.



ZOOM SUR LES

ITINÉRAIRES ARTISTIQUES

Les Itinéraires Artistiques sont nés sur une proposition du Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne au début des années 2010. A l'origine avec pour objectif de développer un projet de tourisme culturel, ce projet a rapidement pris une ampleur plus conséquente et est devenu en quelques années un véritable marqueur de territoire.

Aujourd'hui, 20 œuvres jalonnent l'ensemble du territoire et sont réparties en deux circuits : Art et Environnement et peintures murales. Chacune des œuvres émerge à partir d'une résidence où les artistes rencontrent les habitants, expliquent leur démarche, encadrent des ateliers ... Les habitant.e.s du territoire deviennent ambassadeurs des œuvres une fois les artistes parti.e.s.

Leur décloisonnement, notamment dans l'approche Art et Environnement symbolise l'approche méthodologique appliquée par le Pays Portes de Gascogne, d'abord en mode expérimental puis dans un enrichissement constant fondé sur les expériences de terrain.

Les Itinéraires Artistiques s'inscrivent désormais dans des dynamiques (en plus de Art et Environnement), de développement touristique et d'itinérance culturelle, de plan de mobilité douce (toutes les œuvres sont reliées entre elles par des circuits vélos), de politique jeunesse ...



E. Un territoire en transition écologique et énergétique

Le Pays s'est engagé dès 2010 dans une démarche de transition écologique et énergétique et notamment dans l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial puis d'un Plan Climat Air Energie Territorial afin de se doter d'une stratégie visant à faire du territoire, **un territoire à énergie positive en 2050**.

Le PETR a signé fin 2021 un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME afin de **déployer deux labels** qui permettront aux EPCI d'aller encore plus loin dans la mise en œuvre des plans d'action : **label Climat-Air-Energie et label Economie Circulaire**.

C'est un enjeu prioritaire pour les élus du territoire mais également les citoyens.

Une association, issue du Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne s'est d'ailleurs constituée : **Energie Citoyenne en Pays Portes de Gascogne**.



ATOUTS

- Un territoire engagé depuis 10 ans dans une démarche de transition énergétique
- Des citoyens engagés qui investissent leur épargne dans des énergies renouvelables (SAS Energie Citoyenne)
- Des potentiels en développement des énergies renouvelables importants (photovoltaïque)
- Une agriculture qui expérimente (agriculteurs d'Auradé)



FAIBLESSES

- Des déplacements qui polluent et des solutions difficiles à trouver
- Un habitat consommateur d'énergie pas suffisamment rénové
- Une agriculture fortement émettrice de GES
- Un territoire vulnérable aux changements climatiques (sécheresse, ressource en eau, mouvements de terrain, érosion des sols, inondations)



OPPORTUNITES

- Des PCAET et un soutien de l'ADEME à travers un Contrat d'Objectif Territorial
- Une région engagée dans une démarche REPOS avec des moyens offerts aux collectivités
- Une charte ENR départementale pour accompagner et maîtriser le développement des énergies renouvelables



MENACES

- La forte tension à venir sur la ressource en eau du territoire, dépendant du système NESTE
- Une crise sanitaire puis économique qui modifie les priorités

ENJEUX

- Accompagner le territoire vers une plus grande **sobriété** (énergétique notamment)
- **Adapter le territoire** aux changements climatiques (résilience face aux fortes chaleurs, au manque d'eau et au risque inondations)
- Développer les **énergies renouvelables** (photovoltaïque principalement)
- Préserver la **ressource en eau** du territoire (qualité, sécurisation, sobriété)
- Préserver la **biodiversité**
- **Accompagner l'agriculture** dans une transition et une adaptation au changement climatique
- Limiter et modifier les **déplacements et développer la pratique du vélo** (à travers le projet Vélos de Pays notamment)
- **Sensibiliser** élus et habitants aux enjeux environnementaux (grâce au levier culturel par exemple)
- Accompagner les acteurs du territoire vers des **changements de comportements**



ZOOM SUR : ÉNERGIE CITOYENNE EN PAYS PORTES DE GASCOGNE



En 2015, après un voyage de deux jours à Loubeyrat pour rencontrer les membres de la coopérative Combrailles Durable, le groupe transition énergétique du Conseil de Développement a souhaité entraîner les habitants du territoire dans une participation concrète à la transition énergétique du territoire. Ils ont ainsi créé une SAS qui vise à récolter l'épargne citoyenne pour investir dans des panneaux photovoltaïques sur des toitures mises à disposition par les mairies du territoire.

Une association, dont l'objet est la sensibilisation et l'accompagnement des particuliers, a également été créée par le même groupe de personnes.

Aujourd'hui, la SAS compte près de 300 actionnaires et a investi dans 8 installations. 221 particuliers ont été accompagnés par l'association pour installer des panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation à leur domicile.



III. Le projet de territoire et la stratégie du GAL

A. Le projet de territoire

Le Pays Portes de Gascogne a été créé en 2001 sur la base d'une **charte de développement durable**. Après 20 années d'existence, les élus ont décidé de **renouveler le projet de territoire** pour les vingt prochaines années afin de prendre en considération les nouveaux enjeux, endogènes et exogènes. Si en 2001 l'enjeu prioritaire pour le territoire était l'accueil de nouvelles populations, en 2021 il repose sur **trois grands enjeux principaux** :



La **transition économique, agricole et écologique** afin d'accompagner les acteurs du territoire face aux grands défis sociétaux que sont le changement climatique et la disparition de la biodiversité, les questions soulevées par la crise sanitaire en 2020 et maintenant la crise géopolitique et la dépendance énergétique de la France.

Mais également la **transition sociétale** qui doit permettre de trouver un meilleur équilibre entre l'urbain et le rural (choc de deux mondes qui coexistent au sein d'un même espace géographique), et de s'attaquer à la problématique de la jeunesse qui est un véritable enjeu pour l'avenir du territoire et ainsi réfléchir à la façon de relier les jeunes au territoire et de les ancrer localement. La question de la place des femmes dans la société est également un enjeu quand on sait que les femmes en milieu rural souffrent encore plus des inégalités.



L'**attractivité économique et résidentielle** afin de continuer à accueillir dans de bonnes conditions les nouvelles populations qui souhaitent s'installer sur le territoire, et maintenir les populations déjà présentes, tout en préservant le cadre de vie et en limitant les nuisances liées à l'urbanisation. Accueillir des populations cela signifie identifier des solutions pour répondre aux besoins en mobilité, en services, en offre culturelle, en offre touristique, en foncier, en habitat, tout en respectant une qualité de vie et environnementale.

Si une partie du territoire exerce une attractivité naturelle de par sa proximité avec la métropole Toulousaine, une autre partie, plus étendue, souffre d'un déficit d'attractivité qui nuit au dynamisme économique du territoire. Le Pays Portes de Gascogne est un territoire doté d'entreprises d'envergure et dynamiques qui bénéficie d'ailleurs d'une labellisation Territoires d'Industrie. Cependant, les entreprises souffrent de difficultés de recrutement.

L'attractivité du territoire passe également par une mise en tourisme innovante et unique, basée sur le slowtourisme et l'itinérance. Ce sont ces marqueurs, développés à l'échelle départementale que le territoire souhaite mettre en avant et valoriser.

La Cohésion, l'inclusion et le lien social

La **cohésion sociale et économique**, de même que la **cohérence territoriale** se relie aujourd'hui à l'intervention publique en matière d'aménagement et de développement tant à l'échelle nationale (et infrarégionale) qu'au niveau européen. L'enjeu de cohésion est complémentaire et prolonge les deux premiers enjeux du projet (accompagner les transitions et développer une attractivité spécifique du territoire). Il s'agit notamment d'intégrer l'accès des citoyens au bénéfice des résultats du développement économique.



L'écart de situation sociale entre les citoyens est susceptible de réduire les bénéfices du développement économique. Le projet de territoire du Pays des Portes de Gascogne cherchera donc à élaborer des solutions de cohésion dans trois domaines :

- **L'inclusion** : à travers les mobilités (optimiser les flux et s'inscrire à la fois dans une offre attractive de transport et dans une démarche de durabilité - lien possible à faire avec le thème de la pratique du vélo); l'habitat (logements individuels, collectifs et quartiers à rénover) ; l'accès aux services et la gouvernance participative en associant les habitants aux décisions locales.
- **Le bien-être** : à travers la santé qui est un enjeu important pour ce territoire rural. La Santé Communautaire, qui vise à associer les usagers aux projets est une des dimensions soutenue et impulsée par le Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne.
- **Le lien social** : entre anciens et nouveaux arrivants, jeunes et moins jeunes. La culture et le monde associatif sont des acteurs importants pour développer ce lien social. Il est nécessaire de les soutenir.

B. Les leviers du projet de territoire

Le projet de territoire repose sur quatre leviers, c'est-à-dire quatre spécificités du territoire qui apportent une plus-value et permettent aux enjeux d'être traités de manière différenciée, approfondie et originale.

1. La culture

Le Pays Portes de Gascogne a, dès ses origines, fait de la culture un élément fort de son action sur le territoire. **Le projet culturel, en tant que premier projet collectif du Pays**, porté en soutien avec de nombreuses initiatives citoyennes et culturelles, fait pour ainsi dire partie de son ADN.

Dans un contexte de forte pression démographique et d'accueil de nouvelles populations, la culture, au sens large du terme, a été érigée comme **le principal vecteur de lien social sur le territoire**. Appréhendée de manière très transversale, la culture de par ses dimensions fédératives, intergénérationnelles, qui transcendent les groupes sociaux, a représenté une réponse à cette nécessité de lien social mais aussi **une manière originale de porter un autre regard sur des problématiques contemporaines**.

Ainsi depuis son origine, le Pays Portes de Gascogne a eu à cœur de **décloisonner les thématiques**, les pratiques artistiques et culturelles à travers de nouvelles approches. C'est le cas dans de nombreux projets portés par le Pays tels que les journées d'animation de rencontres et de débats autour du thème du numérique; ou des Itinéraires Artistiques qui permettent à travers un parcours en VAE de **s'interroger sur l'impact de l'Homme sur son environnement**.

La sensibilisation liée à l'urgence d'agir en matière environnementale est omniprésente dans les projets accompagnés et portés par le Pays. Outil de cohésion sociale, de transition, grâce à la réflexion artistique qu'il permet d'introduire, **la culture est aussi, bien entendu, un outil d'attractivité**. Un territoire culturellement dynamique constitue l'une des composantes essentielles permettant de créer un environnement favorable à l'accueil de l'activité entrepreneuriale et économique. Une attractivité qui se déploie naturellement en cohérence avec les objectifs de transition et de cohésion que souhaite se fixer le territoire.

Au jour où des transitions aussi massives que profondes doivent intervenir dans nos modes de vies et nos schémas de pensée, le Pays Portes de Gascogne entend ainsi réaffirmer d'une part le rôle de la culture en tant que ciment du lien social sur le territoire, et d'autre part un levier d'action, de réflexion sur les trois grands enjeux de développement du projet de territoire.

2. La gouvernance participative

Le contexte national et dans les territoires est marqué par un besoin de **relier les citoyens à l'action publique**. Certains taux de participation aux élections peuvent interroger. Une participation accrue des citoyens dans l'action publique locale et dans le processus de **co-construction, de codécision**, des projets pourrait constituer une réponse.

Le Pays Portes de Gascogne a très tôt intégré l'importance de la dimension participative de sa gouvernance à travers la contribution active de son **Conseil de Développement** dans le processus de développement territorial. Dès lors, ce dernier a activement participé à l'émergence de projets d'envergure pour le territoire tel qu'Énergie Citoyenne en Pays Portes de Gascogne (ECPPG), ou l'expérience Culture Portes de Gascogne, largement inspirée du GAL Leader dans sa composante public-privé et sa volonté d'expérimentation de projet culturel, aujourd'hui par une construction en devenir d'un Labo Culture. Véritable force de proposition, le Conseil de Développement est aussi un lieu d'échange et d'apprentissage où peuvent s'exprimer les aspirations, les questionnements, les propositions des uns et des autres.

Fort de cette expérience participative positive, le Pays souhaite en faire l'un des leviers de son action et amplifier cette expérience en s'inspirant de **nouveaux modèles de gouvernance**. En complémentarité avec les notions d'innovation et d'expérimentation, le PETR entend ainsi favoriser la construction des projets collaboratifs et ouverts aux citoyens sans pour autant remettre en question la légitimité et l'action des élus.

3. L'innovation/expérimentation

Le Pays Portes de Gascogne travaille sur la question de l'innovation territoriale depuis de nombreuses années.

Les principes qui sous-tendent l'innovation territoriale sur le Pays Portes de Gascogne sont les suivants :

- La **transversalité** des champs thématiques
- Le **décloisonnement** des modes de gouvernance
- L'**hybridation** des partenariats
- Une recherche de l'**exemplarité**
- L'**intelligence collective et le questionnement**

Dans un principe de transversalité, le Pays avec son Conseil de Développement a engagé il y a près de 15 ans un projet reliant culture, transition écologique, mobilités, tourisme et économie. Les étapes du projet :

- Réflexion en 2007 et sensibilisation au mouvement Land Art
- Mise en place d'œuvres culturelles reliant Art et Environnement
- Développement de l'éducation artistique et culturelle sur le sujet
- Mise en place d'itinéraires artistiques et culturels dédiés
- Acquisition de 74 VAE et la mise en place d'un service de location

Formé en 2001, le Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne a peu à peu fait évoluer avec le Pays son mode de gouvernance pour apaiser les frontières entre élus et non élus. En effet, si les textes fondateurs des Conseils de Développement en France précisent qu'ils sont constitués de membres non élus, il a été souhaité sur notre territoire de décloisonner cette approche et **faire participer, ensemble élus et non élus dans une dynamique collaborative et d'acculturation générale**.

L'innovation par l'hybridation des partenariats

Le Pays Portes de Gascogne a souhaité, dès 2007, innover à travers de nouveaux types de partenariats reliant collectivités, entreprises et laboratoires de recherche. Il a ainsi lancé une réflexion sur l'usage du satellite en 2007 (PATS) au service des collectivités dans les domaines de l'évolution des formes urbaines, de la captation séquestration du carbone et du suivi des réseaux routiers. Il a ainsi pu conduire une expérimentation avec le CESBIO puis, avec l'entreprise Géosigweb et La Poste pour créer un service identifiant en temps réel les impacts et la dégradation des routes dues aux intempéries. Ce service est aujourd'hui mis en place par La Poste à une échelle nationale.

L'innovation par l'exemplarité

En recherche régulière de nouveaux modes de développement pour son territoire, le Pays réalise une veille sur les innovations en France sur les autres territoires. Il a ainsi pu bénéficier de modèles extérieurs qu'il adapte à son territoire.

L'innovation par l'intelligence collective et le questionnement

Le Pays Portes de Gascogne associe depuis 2001 son Conseil de Développement dans une démarche de co-construction et de questionnement participatif et prospectif. Il y associe aussi régulièrement des chercheurs, sociologues, artistes à sa dynamique pour repenser le monde d'aujourd'hui et de demain à l'instar de la mise en place du festival La Vie Rurale ou Cent Ans Dans Les Champs, vision de l'évolution de l'agriculture de 1940 à 2040 ou de la bande dessinée intitulée Lou Futur réalisée par un collectif de dessinateurs et d'auteurs BD représentant le monde rural et son évolution.

4. La Coopération

Fondé en 2001, le Pays a inscrit dans son ADN une **volonté de coopération interne à son territoire et extérieure à son territoire.**

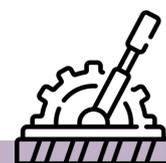
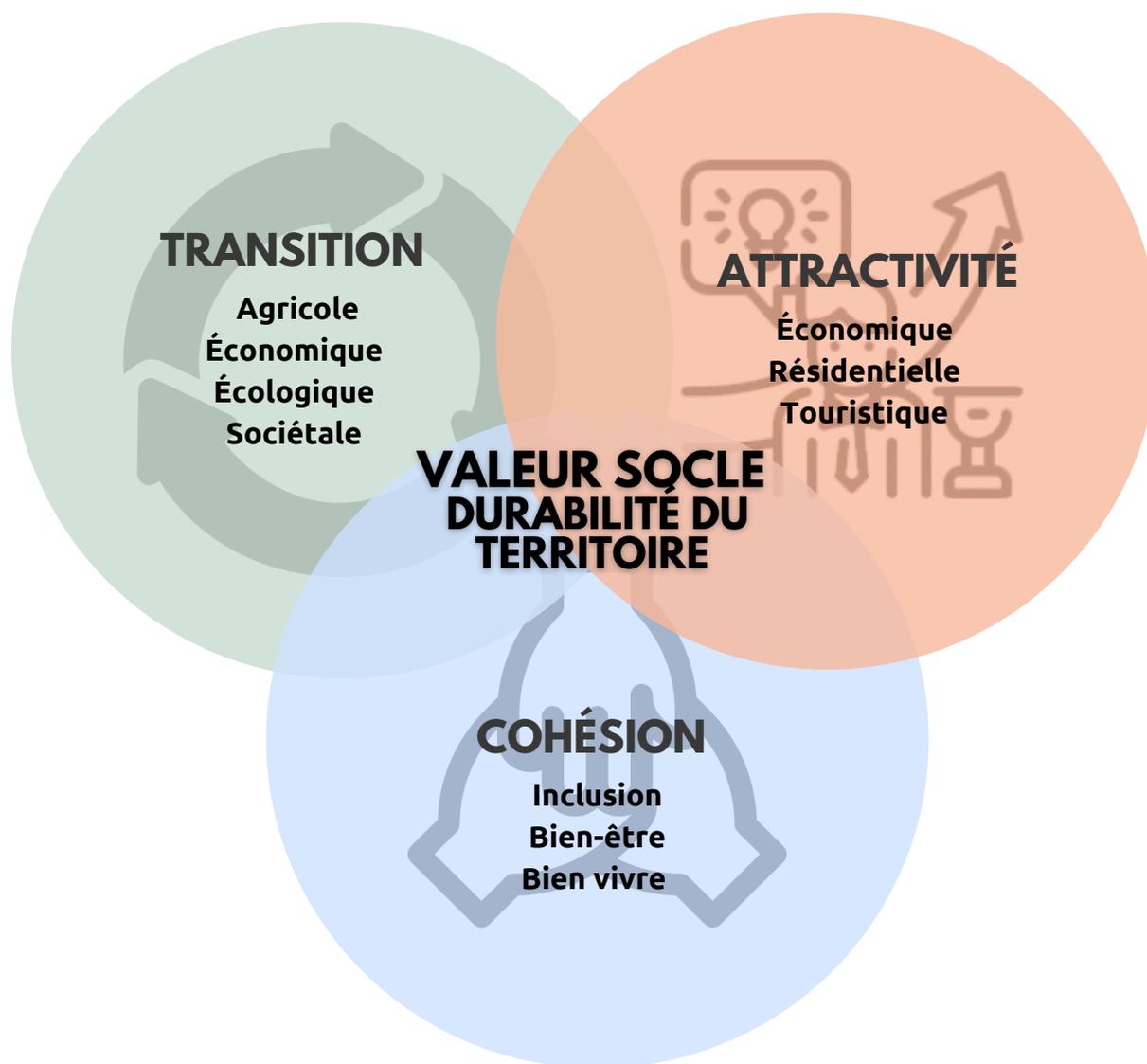
Cette volonté s'est traduite par les coopérations suivantes :

- Contrat de Réciprocité avec Toulouse Métropole
- Convention de coopération avec le Pays de l'Agenais et Agen Agglomération
- Contrat Territoires d'Industrie porté en partenariat avec le PETR Garonne Quercy Gascogne
- Programme LEADER porté avec le Pays d'Auch.

La coopération se traduit également au sein du programme LEADER avec des projets spécifiques de coopération interterritoriale voire transnationale sur chaque programmation (ex : La Vie Rurale; Fenêtre sur le Paysage).

La coopération interne au territoire est également recherchée, coopération entre ses communautés de communes, entre acteurs publics et initiatives privées, entre communes et EPCI.

PROJET DE TERRITOIRE 2021-2041



LEVIERS

LA CULTURE, LA GOUVERNANCE, L'INNOVATION, L'EXPÉRIMENTATION, LA COOPÉRATION

Les déclinaisons du projet de territoire et du projet culturel figurent en annexe de ce dossier (annexe 7).

C. Une stratégie LEADER issue du projet de territoire

1. La stratégie du GAL Pays Portes de Gascogne

La stratégie Leader, tout comme les stratégies présentées dans le cadre des contractualisations avec l'Etat (CR RTE) et avec la Région (CTO) est issue du projet de territoire du Pays Portes de Gascogne.

Chaque contrat sera organisé autour de trois thématiques qui se retrouvent dans les trois enjeux du projet de territoire:

- L'économie comprenant le développement économique, l'économie de proximité, les filières locales et circuits courts, l'économie circulaire, l'ESS et le tourisme
- La transition écologique et énergétique comprenant la mise en œuvre des PCAET et la protection de l'environnement, et le développement de la production d'énergie renouvelable locale
- Le bien être / bien vivre comprenant les services et la culture

Si le CTO, le CR RTE et le FEDER OS5 ont vocation, sur ces thématiques, à financer des équipements ou infrastructures nécessaires pour le territoire, le programme **LEADER a vocation à financer des actions innovantes, expérimentales et mises en œuvre de manière participative**. Ces actions peuvent être des investissements, de l'animation, de la sensibilisation, de la création artistique.

La stratégie Leader proposée est donc organisée autour de trois objectifs stratégiques qui répondent à la fois aux enjeux du projet de territoire et aux axes du Pacte Vert :

- Accompagner et encourager de nouvelles formes d'économie, motrices des transitions
- Accompagner la transition écologique et énergétique du territoire
- Devenir un territoire inclusif et attractif

Les quatre leviers du projet de territoire : la culture, l'innovation et l'expérimentation, la coopération et la gouvernance sont particulièrement importants à valoriser dans la stratégie Leader.

L'innovation, l'expérimentation et la coopération sont intrinsèques au programme LEADER.

La culture est une spécificité du Pays Portes de Gascogne. C'est le projet culturel qui a été le premier mis en œuvre sur le territoire et c'est le projet culturel qui constitue aujourd'hui l'un des leviers du projet du Pays Portes de Gascogne.

Si dans la stratégie LEADER, un objectif opérationnel (OO 3.3) est spécifiquement dédié à l'accompagnement de projets culturels, le levier de la culture pourra être mis en œuvre dans les autres objectifs stratégiques. La culture est un levier dans le sens où des dynamiques culturelles peuvent être mises au service des autres thématiques. Des acteurs culturels sont amenés à porter des projets qui traitent d'enjeux de société à des fins de sensibilisation ou pour enrichir des projets sur des thématiques variées telles que les services, les mobilités, etc....

La gouvernance du GAL est une gouvernance participative qui associe public et privé.

2. Une stratégie qui respecte le Pacte Vert de la Région

L'ambition de la **nouvelle génération de contrats de la Région** est qu'ils s'inscrivent en déclinaison du **Pacte Vert** :

- Promouvoir un nouveau modèle de développement
- Réussir ensemble le rééquilibrage territorial (justice territoriale)
- Favoriser l'adaptation et la résilience du territoire au changement climatique



C'est dans cette optique qu'a été élaborée la stratégie Leader du territoire.



Articulation de la stratégie Leader avec le projet de territoire du Pays Portes de Gascogne et le Pacte Vert de la Région

PROJET DE TERRITOIRE	OBJECTIFS OPERATIONNELS DE LA STRATEGIE LEADER	PACTE VERT DE LA REGION
  	Soutenir et accompagner le développement de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir une soutenabilité et une solidarité financière • Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive • Préserver et développer des emplois de qualité
 	Soutenir et accompagner l'implantation de nouveaux espaces vecteurs d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la santé et le bien-être des habitants • Préserver et développer des emplois de qualité • Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables
 	Soutenir le développement de filières économiques, agricoles et alimentaires locales et des circuits courts de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir une soutenabilité et une solidarité financière • Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive • Préserver et développer des emplois de qualité
	S'adapter aux nouvelles tendances touristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables • Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions
 	Accompagner la mise en œuvre des PCAET et du label "Territoire engagé dans la transition écologique" sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • S'adapter au changement climatique • Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions • Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive
 	Préserver notre environnement, la biodiversité, la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> • S'adapter au changement climatique • Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions • Améliorer la santé et le bien-être des habitants
  	Expérimenter de nouvelles formes de mobilités plus inclusives et moins polluantes	<ul style="list-style-type: none"> • S'adapter au changement climatique • Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables • Améliorer la santé et le bien-être des habitants
 	Proposer des services innovants, adaptés aux attentes de habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la santé et le bien-être des habitants • Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables
 	Accompagner l'émancipation sociale sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la santé et le bien-être des habitants • Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables
 	Proposer une offre culturelle de qualité et de proximité aux habitants du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la santé et le bien-être des habitants • Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables

3 enjeux du projet de territoire du Pays Portes de Gascogne



Transitions



Attractivité



Cohésion / Bien-vivre

3. Une stratégie qui respecte les valeurs du programme européen LEADER

- Le programme européen Leader est un **laboratoire d'idées** : il doit être envisagé comme un **catalyseur d'idées nouvelles**.
- C'est un outil d'aide à la **créativité et à l'innovation**, tant sur un volet opérationnel (actions) que sur la méthodologie.
- La recherche d'un développement plus efficace et plus durable des activités, la **mutualisation des ressources, la solidarité, la collaboration** harmonieuse des acteurs du territoire doivent faire appel à **l'expérimentation de solutions innovantes et adaptées aux spécificités locales**.
- Une démarche qui permette de décloisonner les visions, de travailler également dans le cadre d'une approche **transversale et multi-sectorielle**. Celle-ci doit permettre de créer du lien entre acteurs et activités, à travers des partenariats et de la **mise en réseau**.
- **La coopération tient une place importante dans la démarche LEADER**, vecteur de richesses et d'échanges mutuels.

Il s'agira, à travers les grilles de sélection et les conditions d'admissibilité de veiller à ce que chaque projet qui émerge au LEADER répondent bien à ces valeurs.

Exemple de critères de sélection :

- Le projet propose une solution nouvelle sur le territoire
- Le porteur de projet a construit ce projet de manière élargie à travers des partenariats formalisés (conventions de partenariat, mise en place de comités de pilotages)
- Le porteur de projet associe les usagers et habitants au projet (accompagnement pour une méthodologie participative prévue dans les dépenses),
- L'investissement sera utilisé à parité par les femmes et les hommes

Si les financements Région, Etat, Département ont vocation à financer des investissements structurants, le programme LEADER vise plutôt à financer des expérimentations, des investissements plus modestes mais innovants dont l'objectif est de montrer l'exemple.

Le programme LEADER étant un catalyseur, il doit également intervenir pour financer toutes les démarches qui visent à préfigurer les grands projets : démarches d'animation, de sensibilisation, études prospectives, accompagnements, projets d'animations culturelles, etc...

Tout en évitant le saupoudrage de l'enveloppe, cette stratégie vise à financer des projets modestes voire « petits ». En moyenne, sur les précédentes programmations gérées par le Pays Portes de Gascogne, l'intervention du programme LEADER était de 20 000 euros sur la période 2007/2013 et de 43 000 euros pour la période 2014/2022 (avec un plancher de 10 000€).

Des plafonds à 50 000€ voire 100 000€ ont toujours été prévus par le GAL.

La disparition du montant plancher de 10 000€ de LEADER permettra de pouvoir à nouveau accompagner des projets privés qui avaient disparu de la programmation passée. La mise en œuvre des coûts simplifiés permettra d'alléger ces dossiers.

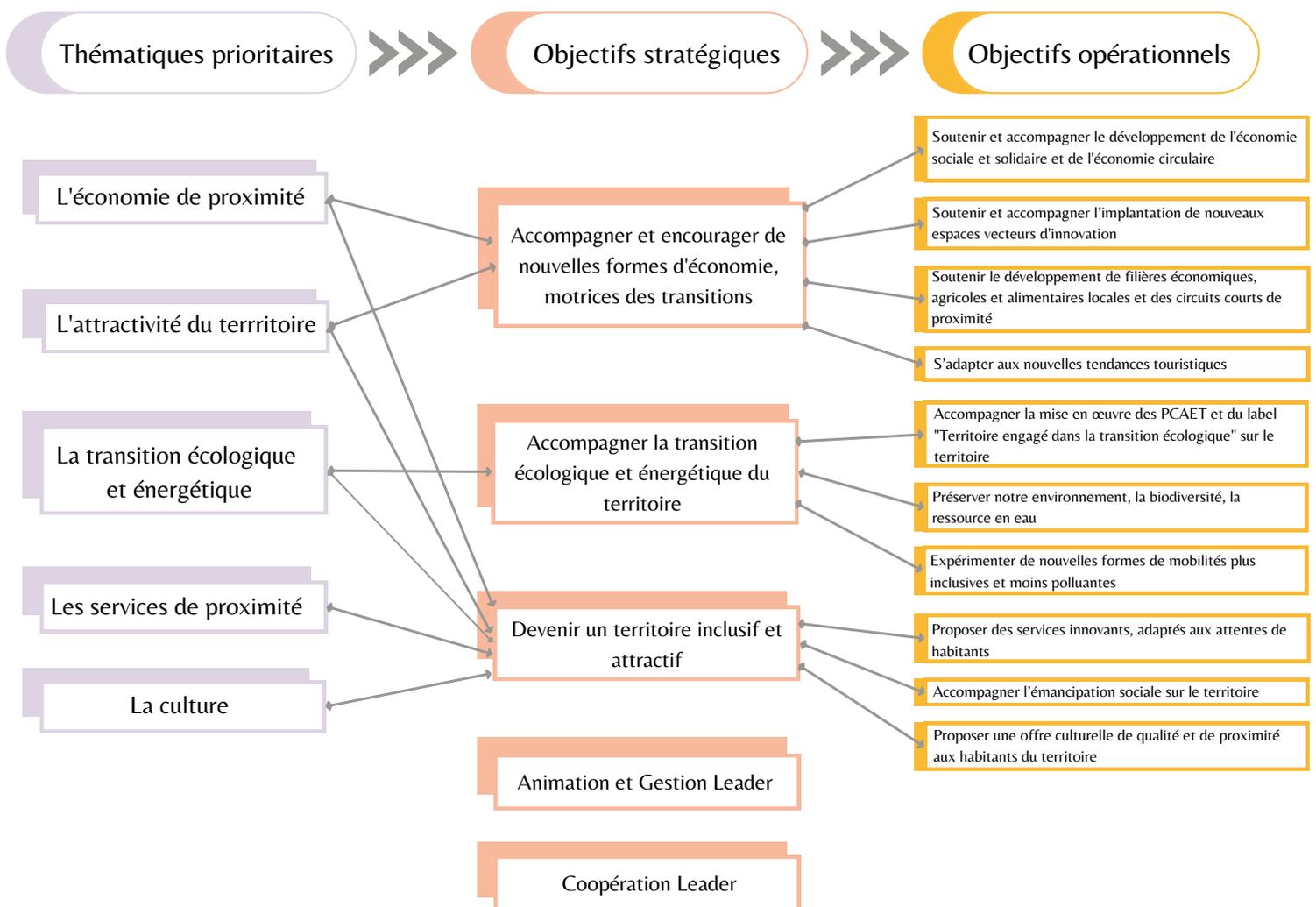
Un taux de financement Leader suffisamment important pour justifier de la plus-value LEADER sur chaque projet sera étudié par le GAL.

4. Une stratégie qui prend en considération les autres fonds européens

Une étude approfondie de l'intervention des fonds FEDER/FSE et FEADER a été élaborée afin de définir les lignes de partage. Le détail des lignes de partage est précisé dans la partie Plan d'action et dans les fiches action.

DEUXIÈME PARTIE : LE PLAN D'ACTION

I. Logigramme



II. Un plan d'action en trois fiches action

A. Objectif Stratégique 1 - Accompagner et encourager de nouvelles formes d'économie, motrices des transitions

1. Descriptif détaillé de l'objectif stratégique

Le territoire du Pays Portes de Gascogne doit répondre à la fois à un déficit d'attractivité des entreprises et salariés mais également aux attentes sociétales fortes vis-à-vis des enjeux liés aux changements climatiques. L'économie, qu'elle soit industrielle, artisanale, agricole ou de services doit être accompagnée afin de se renouveler.

➡ **OO1 - Soutenir et accompagner le développement de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire**

L'économie sociale et solidaire (ESS) a pour objet l'innovation sociale. Elle permet d'expérimenter des solutions nouvelles mises en place par des collectifs d'acteurs. Des initiatives existent sur le territoire (d'autres sont en émergence). Un accompagnement des projets qui relèvent de l'ESS par le programme LEADER permettra d'accélérer et dupliquer ces initiatives.

- **Sous Objectif Opérationnel 1.1 - Accompagner les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire dans leurs projets de création, de développement de projets d'innovation sociale**

Typologies de projets : Accompagnement à la mise en réseau d'acteurs; accompagnement au développement de projets mutualisés; accompagnement des projets Alter Incub du territoire (incubateur régional de l'ESS); espaces tests agricoles; épiceries sociales et solidaires.

Exemples d'acteurs du territoire : Coopérative d'activité et d'emploi Kanopé; SCOP Ethiquable à Fleurance; SCIC Bouche à Oreille à Simorre; Jardins de Cocagne à Castillon Savès et à Fleurance; Alter Incub; URSCOP; France Active; Epicerie sociale de Mauvezin et Fleurance; le comptoir des Colibris; Gers Développement; CCI.

L'économie circulaire est une démarche de transition vers une économie du réemploi. Le territoire engage, à travers un Contrat d'Objectif Territorial (COT) signé entre le Pays et l'ADEME en 2021, une stratégie globale basée sur un référentiel et un processus de labellisation. Les actions qui découleront des plans d'actions devront être partenariales, innovantes et expérimentales. L'objectif à atteindre est la labellisation des cinq EPCI du territoire d'ici 2027.

- **Sous Objectif Opérationnel 1.2 - Mettre en œuvre des actions relevant de l'économie circulaire**

Typologies de projets : Créer un réseau d'acteurs concernés par l'économie circulaire; création de recycleries; expérimentations autour du réemploi, du recyclage.

Exemples d'acteurs du territoire : Communautés de communes; syndicats de déchets; Consign'up (consigne de bouteilles en verre); CCI du Gers; AG2I; ARESO; TRIGONE.

➡ OO 2 - Soutenir et accompagner l'implantation de nouveaux espaces, vecteurs d'innovation

Il s'agit dans ce cadre de soutenir de nouveaux modèles économiques, en particulier en lien avec le développement de tiers-lieux (espaces de coworking permettant aux résidents de télétravailler) au sein du territoire.

La création de lieux d'accueil collectifs pour les entreprises de type hôtels d'entreprises, incubateurs, permettra d'attirer de nouvelles entreprises sur le territoire.

- **Sous Objectif Opérationnel 2.1 - Création d'espaces d'accueil collectifs, de Tiers Lieux et d'espaces de travail partagés**

De même, des commerces créateurs de lien social de type café associatif, librairies permettront de développer une offre culturelle source d'attractivité.

- **Sous Objectif Opérationnel 2.2 - Création de commerces vecteurs de liens sociaux**

Typologies de projets : Création d'espaces d'accueil collectifs pour les entreprises, de Tiers Lieux et d'espaces de travail partagés, d'Ateliers relais, d'hôtels d'entreprises, d'incubateurs, de corpoworking, d'espaces de coworking. Création de commerces vecteurs de liens sociaux de type librairies, cafés associatifs ou culturels, épiceries associatives ou coopératives, commerces ambulants mutualisés, commerces éphémères, boutiques à l'essai, espaces tests, cuisines partagées.

Exemples d'acteurs du territoire : La Dynamo du Gers (Fabrique de territoire, réseau de Tiers lieux); café le Bouche à Oreille; Café l'Ouverture; Café Chez Mamé à Lombez; Librairie Tartinerie à Sarrant; Epicerie Associative à Miradoux; L'accent Local à Mauvezin; Hôtel de France; librairie Effet de page; Librairie la Méridienne; librairie Buissonnière; le comptoir des Colibris.

➡ OO 3 - Soutenir le développement de filières économiques, agricoles et alimentaires locales et des circuits courts de proximité

Afin de fixer de la valeur ajoutée sur le territoire, le GAL souhaite accompagner l'émergence et le développement de filières économiques locales (rénovation du bâtiment, écoconstruction, écosystème vélo, filière figes, maïs, plantes à parfum aromatiques et médicinales).

- **Sous Objectif Opérationnel 3.1 - Accompagner l'émergence et le développement de filières économiques locales**

De même, la transformation et la commercialisation des produits locaux sont un véritable enjeu. Une des communautés de communes du territoire (la CC Bastides de Lomagne) s'est d'ailleurs engagée dans un Projet Alimentaire de Territoire de même que le Département du Gers.

- **Sous Objectif Opérationnel 3.2 - Accompagner le développement de circuits courts de proximité et la transformation des produits localement**

Typologies de projets : Accompagnement de la structuration des filières; création d'une Plateforme numérique de producteurs locaux; création d'une cuisine territoriale.

Exemples d'acteurs du territoire : Maïs Population; VéloVallée; Chambre des Métiers; CC Bastides de Lomagne (PAT); Département du Gers; Chambre d'agriculture; GABB 32.

➔ OO 4 - S'adapter aux nouvelles tendances touristiques

L'objectif du territoire est de valoriser ses ressources et spécificités afin de développer une offre touristique innovante et originale.

Une des spécificités du Pays Portes de Gascogne est l'itinérance culturelle et touristique en particulier à vélo mais aussi à pied, à cheval, etc... développée collectivement par les acteurs du territoire depuis plusieurs années. A travers ce nouveau programme, il s'agira de consolider et poursuivre ce projet et d'y intégrer des dimensions nouvelles (agritourisme, tourisme d'affaire, tourisme sportif, etc...).

- **Sous Objectif Opérationnel 4.1 - Consolider et poursuivre le développement de l'itinérance culturelle et touristique**
- **Sous Objectif Opérationnel 4.2 - Proposer une offre touristique nouvelle spécifique au territoire**

Typologies de projets : Accompagner le développement des projets d'itinérance (Vélos de Pays notamment, Compostelle, d'Artagnan, etc...) – animation, communication, accompagnements, études, expérimentations. Aménager et équiper le territoire (voies vélo, rando, signalétique, aires repos, etc...); Schéma mutualisé et signalétique standardisée; labels; diversification de l'offre de logements (plein air, atypique, groupes), développement d'une stratégie à l'échelle du Pays (communication et développement).

Exemples d'acteurs du territoire : Offices de tourisme; Département du Gers; Agence des Chemins de Saint-Jacques; Comité Départemental de Tourisme et de Loisirs du Gers; Route Européenne d'Artagnan.

2. Lignes de partage

Fonds FEDER/FSE

Les projets dont l'objet est l'accès au travail des demandeurs d'emplois émergeront à l'OS4a.

Les projets d'économie circulaire supérieurs à 100 000€ auront vocation à être financés par le FEDER OS2vi.

Les opérations de revitalisation commerciale supérieures à 300 000€ seront financées par le FEDER OS5 (Action 1).

Lorsqu'elles seront sur des sites patrimoniaux, culturels et naturels protégés, les infrastructures structurantes de type musée, parcs de loisirs, centres thermaux supérieurs à 400 000€ seront financées par le FEDER OS5 (action 4).

Lorsqu'ils seront sur des sites patrimoniaux, culturels et naturels protégés, les hébergements de tourisme social et solidaire s'inscrivant dans une démarche de diversification de l'offre supérieurs à 400 000€ seront financés par le FEDER OS 5 (Action 4)

Fonds FEADER

Hors projets portés par des collectivités territoriales, le financement des investissements matériels et immatériels: dans la production primaire, dans la transformation, le conditionnement, le stockage et/ou la commercialisation de produits agricoles et/ou transformés de produits agricoles, dans la diversification des exploitations agricoles.

Les lignes de partage sur le financement des PAT et les espaces tests agricoles sont à définir.

Les projets concernant la promotion de produits Bio et sous SIQO portés par des ODG, des groupements d'agriculteurs (dont organismes de producteurs de type coopératives) et des interprofessions.

B. Objectif Stratégique 2 - Accompagner la transition énergétique et écologique du territoire

1. Descriptif détaillé de l'objectif stratégique

Le Pays Portes de Gascogne est un territoire rural très peu densément peuplé (35 habitants au km² quand la moyenne régionale est de 80).

Les enjeux autour du changement climatique et de la disparition de la biodiversité sont donc fortement liés aux déplacements, aux logements, à l'agriculture et à la production d'énergies renouvelables.

D'autre part, le territoire est soumis à une forte vulnérabilité liée à la sécheresse, à la ressource en eau, aux mouvements de terrains, à l'érosion des sols et aux inondations.

Les enjeux sont de plusieurs ordres: Accompagner le territoire vers une plus grande sobriété (énergétique notamment); Adapter le territoire aux changements climatiques (résilience face aux fortes chaleurs, au manque d'eau et au risque inondations); Développer les énergies renouvelables (Photovoltaïque principalement); Préserver la ressource en eau du territoire (qualité, sécurisation, sobriété); Préserver la biodiversité; Accompagner l'agriculture et l'alimentation dans une transition et une adaptation au changement climatique; Limiter et modifier les déplacements.

➡ **OO 1 - Accompagner la mise en œuvre des PCAET et du label "Territoire engagé dans la transition écologique" sur le territoire**

Le Pays Portes de Gascogne s'est engagé dès 2010 dans une démarche de transition écologique et énergétique. Un premier Plan Climat Energie Territorial a été élaboré dès 2011 grâce à l'accompagnement technique et financier de l'ADEME et de la Région.

En 2018 le Pays a coordonné l'élaboration et la mise en place de cinq Plans Climats Air Energie Territoriaux à l'échelle de ses cinq EPCI.

Afin d'accompagner ses EPCI dans la déclinaison concrète de ces plans d'action et dans l'obtention de labels de qualité le Pays a signé en 2021 un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME.

Un des principaux enjeux est de convaincre les acteurs du territoire de passer à l'action et d'identifier collectivement les solutions les plus adaptées.

- **Sous objectif opérationnel 1.1 - Contribuer à la diffusion de l'information et à la sensibilisation sur les enjeux climatiques**

La sobriété est aujourd'hui une nécessité et il est nécessaire d'innover et d'expérimenter des projets plus exemplaires en matière de frugalité. Une démarche visant à réduire l'éclairage public a déjà été expérimentée sur le territoire mais mérite d'être approfondie (Retiens la Nuit – Charte Qualité Eclairage Public). En ce qui concerne la production d'énergies renouvelables, une charte départementale pour le développement des ENR a été adoptée en 2022. Le programme LEADER peut accompagner la mise en œuvre de certaines actions de cette charte et notamment les actions de concertations avec la population, le développement de schéma de développement d'ENR.

- **Sous objectif opérationnel 1.2 - Mettre en œuvre des actions innovantes et expérimentales qui visent à réduire les consommations et développer les ENR en adéquation avec les orientations de la charte départementale**

Typologies de projets : Expérimentations collectives; organisation de débats ou d'évènements; accompagnement des associations type Terre de Lien; sensibilisation à travers la culture; sensibilisation pour une adhésion des élus et des citoyens; mise en commun de compétences pour accompagner les projets de toutes les collectivités; accompagnement au changement de comportement; promotions de modes de construction innovants (habitat bioclimatique par exemple); accompagnement des initiatives visant à développer les ENR; schéma de développement des ENR avec une réflexion collective nécessaire pour une acculturation commune des réglementations; études de faisabilité sur l'autoconsommation électrique.

Exemples d'acteurs du territoire : Energie Citoyenne en Pays Portes de Gascogne; acteurs culturels; communautés de communes; Savès Climat; Association des agriculteurs de la Gascogne Toulousaine; Conseil Départemental; SDEG; Terre de Lien.

➡ OO 2 - Préserver notre environnement, la biodiversité, la ressource en eau

L'urbanisation non maîtrisée et l'agriculture intensive contribuent à une dégradation accélérée de l'environnement du territoire. Il est nécessaire de mettre en place des actions qui visent à ralentir cette dégradation et à protéger la biodiversité. D'autre part la ressource en eau est source d'inquiétude pour le territoire qui est fortement dépendant d'un système NESTE et de cours d'eau qui s'assèchent davantage chaque année. Il s'agit donc à travers le programme Leader de sensibiliser et de mener des animations et des expérimentations en matière de préservation de l'environnement et de la réserve en eau.

▪ **Sous objectif opérationnel 2.1 - Préserver la ressource en eau et la biodiversité**

Sur le territoire du Pays Portes de Gascogne, le changement climatique entraîne de fortes chaleurs estivales et des inondations en cas d'intempéries. Il est donc nécessaire d'accompagner le territoire à s'adapter à cette nouvelle donne. Le programme LEADER interviendra dans le cadre de projets innovants et avec une forte plus-value, essentiellement de végétalisation d'espaces publics et de désimperméabilisations d'espaces publics qui seront menés de manière concertée avec la population.

▪ **Sous objectif opérationnel 2.2 - Accompagner les expérimentations participant à l'adaptation au changement climatique : adaptation à l'augmentation des températures et au déficit chronique en eau potable**

Typologies de projets : Sensibilisation; études; expérimentations; restauration de trames vertes, bleues, noires; urbanisme harmonieux (diagnostics, sensibilisation, animation, restauration/plantations, expérimentations); nature en ville; désimperméabilisation de cours d'écoles; lutte contre l'érosion des sols, etc...).

Exemples d'acteurs du territoire : ADASEA; CPIE; CAUE; Arbres et Paysages 32; Agence de l'eau Adour Garonne; Syndicats de Rivière; Agence de la Biodiversité; Chambre d'Agriculture.

➔ OO 3 - Expérimenter de nouvelles formes de mobilités plus inclusives et moins polluantes

La thématique des mobilités est soulevée sur le territoire depuis 2014 et une première étude autour des besoins des jeunes du territoire.

En 2017 le Pays Portes de Gascogne a lancé le projet Vélos de Pays qui vise à développer la pratique du vélo sur le territoire.

En 2019, il a signé un contrat avec l'ADEME afin de développer de nouvelles solutions de mobilités et d'élaborer un schéma directeur cyclable.

Au-delà de la poursuite de la mise en œuvre du projet de développement de la pratique du vélo sur le territoire pour des actions de sensibilisation, des animations et des investissements (signalétique et aires de repos), le programme LEADER pourra accompagner toute démarche d'émergence de nouvelles solutions de mobilité.

- **Sous objectif opérationnel 3.1 - Développer les mobilités douces, actives et partagées et les transports en commun**
- **Sous objectif opérationnel 3.2 - Accompagner la définition et la réalisation d'itinéraires vélo structurants**

Typologies de projets : Etudes; aménagements; expérimentations (schéma directeur vélo, étude vélo); accompagnement de mise en place de sessions de remise en selle (seniors) et d'apprentissage du vélo (enfants); développement des mobilités inclusives; étude pour le développement de l'Eco Train.

Exemples d'acteurs du territoire : Département du Gers; Vélo et Territoires; communautés de communes; Gers Solidaire; Wimoov.

2. Lignes de partage

Fonds FEDER/FSE

La sensibilisation aux énergies renouvelables (>80 000€) émergera au FEDER OS2i.

Les rénovations de bâtiments innovants et très sobres en énergie (>150 000€) émergeront au FEDER OS2i.

Les projets de production d'ENR (>150 000€) émergeront au FEDER OS2ii.

Les projets suivants émergeront au FEDER OS 2vii:

- Restaurer les infrastructures vertes et bleues (>100 000€)
- Restauration des milieux aquatiques (>100 000€)
- Amélioration de la connaissance (>100 000€)
- Assistance technique à la gestion des milieux naturels (>100 000€)
- Préserver et restaurer les milieux et espèces aquatiques de la Garonne et de ses affluents (>100000€)

Les travaux et outils de gestion des risques inondation (>100 000€) émergeront au FEDER OS 2iv

Les infrastructures et équipements de liaison cyclables (>300 000€) émergeront au FEDER OS2viii et OS5ii

Fonds FEADER

Le financement des investissements matériels et immatériels dans la gestion quantitative (infrastructures hydrauliques) et qualitative de la ressource en eau.

Les retenues d'eau émergeront au FEADER.

Financement de l'animation des sites Natura 2000, de l'élaboration et de la révision des Documents d'Objectifs ainsi que les contrats Natura 2000.

C. Objectif Stratégique 3 - Devenir un territoire inclusif et attractif

1. Descriptif détaillé de l'objectif stratégique

➔ OO 1 – Proposer des services innovants, adaptés aux attentes des habitants

Le Pays Portes de Gascogne est un territoire qui accueille beaucoup de nouveaux habitants (53 000 habitants en 2002 et 69 000 habitants en 2022 => +30% en 20 ans). C'est également un territoire très rural avec de multiples polarités et des espaces très peu densément peuplés (35 habitants au km² quand la moyenne régionale est de 80).

Les enjeux sont donc multiples: il s'agit à la fois d'offrir les services adaptés à cette population qu'elle soit jeune ou moins jeune, mais également de faire en sorte que toutes les populations (nouveaux arrivants, anciens, jeunes, personnes âgées, précaires, etc...) soient correctement intégrées.

A travers le programme LEADER, ce sont les innovations et les expérimentations en matière de services publics qui seront accompagnés. L'objectif est d'identifier de nouvelles solutions qui répondent aux problématiques du milieu rural et qui soient duplicables.

Il s'agit également d'éviter l'uniformisation des aménagements de l'espace public d'un village à l'autre. On a par exemple vu des équipements du type city-stade, aires de jeux pour enfant conçus à l'identique éclore sur de très nombreuses communes.

Enfin, des expérimentations autour de l'habitat pourront être imaginées afin de répondre aux besoins des jeunes actifs, des familles monoparentales ou encore des personnes âgées.

- **Sous objectif opérationnel 1.1 - Proposer des services innovants, expérimentaux ou mutualisés**
- **Sous objectif opérationnel 1.2 - Engager une prospective sur les services de demain**

Typologies de projets : Services innovants : itinérants, ludothèques itinérantes, participatifs, démarches concertées multi acteurs, espaces dédiés aux pratiques artistiques au sein des écoles, crèches, centres de loisirs, centres sociaux, réflexions sur les cours d'écoles pour les questions de genre et de végétalisation, expérimentations, diagnostics, prospective (santé communautaire par exemple); participation des habitants aux projets urbanistiques ou architecturaux par le biais d'évènements culturels; habitats partagés.

Exemples d'acteurs du territoire : Gers solidaire; MSA, groupe santé communautaire du Conseil de Développement; acteurs culturels.

➡ OO 2 - Accompagner l'émancipation sociale sur le territoire

Il est également important de contribuer à l'émancipation des habitants du territoire et plus particulièrement des jeunes, des jeunes actifs et des femmes. Le lien entre les habitants est également une préoccupation majeure au vu du renouvellement constant de population. Pour cela, la stratégie LEADER vise à accompagner des actions de médiation, de sensibilisation et des mises en dialogue avec les habitants. Une attention particulière sera portée dans l'accompagnement des jeunes qui souhaitent développer des projets sur le territoire.

- **Sous objectif opérationnel 2.1 - Accompagner les initiatives traitant des grands enjeux de société**
- **Sous objectif opérationnel 2.2 - Travailler sur l'implication des jeunes sur le territoire**

Typologies de projets : Accompagnement d'associations de type planning familial; temps d'échanges et sensibilisation, études, évènements; expérimentations de pratiques de démocratie construction et d'intelligence collective; accompagnement des projets des animateurs jeunesse; organisation d'évènements par les jeunes, expérimentations; développement de l'éducation artistique et culturelle (milieu éducatif, acteurs du social, jeunesse); enquête sociologique sur les jeunes et leurs attentes; accompagnement de la mobilité des jeunes; études pour mieux connaître les besoins des jeunes, leurs pratiques, leurs envies (démographiques, sociologiques); Grandir Dehors.

Exemples d'acteurs du territoire : Planning familial; animateurs jeunesse; CAF; Maisons des solidarités; centres sociaux; MJC; acteurs culturels.

➔ OO 3 – Proposer une offre culturelle de qualité et de proximité aux habitants du territoire

Dès sa création, pour répondre à ces enjeux, le Pays Portes de Gascogne a mis en place un projet culturel de territoire dont l'objectif est de développer une offre culturelle adaptée aux besoins des habitants en coopération avec les acteurs culturels du territoire.

Ce projet culturel est aujourd'hui reconnu par tous les acteurs et a été renouvelé en 2022 de manière concertée.

La culture est un levier important pour répondre aux enjeux d'attractivité, de transition et de lien social sur ce territoire.

A travers la mise en œuvre de ce projet culturel, il s'agit donc : d'accompagner les acteurs culturels dans leur développement; de renforcer la dynamique de coopération entre les acteurs culturels et avec les autres partenaires; de soutenir la professionnalisation et l'ingénierie culturelle; de développer des équipements culturels structurants (salles de spectacles, écoles de musique, etc...); de développer et partager un projet culturel commun; de favoriser la participation des habitants et plus particulièrement des jeunes dans les projets culturels et développer l'éducation artistique et culturelle; de créer de la transversalité entre le projet culturel et l'évolution sociétale.

La culture crée ainsi des conditions de dialogue et de compréhension du monde et permet de valoriser les ressources du territoire.

- **Sous objectif opérationnel 3.1 - Accompagner les dynamiques de coopération et la professionnalisation des acteurs culturels du territoire et plus particulièrement les pôles structurants**
- **Sous objectif opérationnel 3.2 - Développer une offre culturelle au plus près des habitants à travers de la diffusion, des équipements, des créations et l'EAC**

Typologies de projets : Aide à l'émergence d'un labo culture rassemblant les acteurs culturels; construction d'outils mutualisés, évènements communs, coopération, accompagnement de la professionnalisation des acteurs culturels et des élus; mise en œuvre d'évènements communs; équipements culturels, écoles de musiques, conservatoire, médiathèques; développer le lien entre Itinéraires Artistiques et tourisme culturel = projets artistiques de type : créations sonores, visites guidées décalées, ...; nouvelles œuvres dans le cadre des Itinéraires Artistiques en y associant les habitants; développer des pratiques collectives de réflexion avec les habitants.

Exemples d'acteurs du territoire : Maison des écritures de Lombez; Cie La Langue Ecarlate; Centre d'Art et de Photographie de Lectoure; Médiathèques; Cie OBRA; Instant Science; Pôle Illustration de Sarrant; Chargés de mission culture du territoire; Acteurs du Labo Culturel du Pays Portes de Gascogne; ADDA du Gers; Ecoles de musique.

2. Lignes de partage

Fonds FEDER/FSE

Les infrastructures de services de proximité, émergeront à l'OS5ii – Action.

Les maisons de santé pluriprofessionnelles ou centres de santé, les établissements médico sociaux de type maisons de répit, centre de lutte contre l'obésité, centres antidrogue (>300 000€) émergeront à l'OS5ii – Action 2.

Les équipements culturels de proximité (>400 000€) émergeront à l'OS 5ii Action 1.

TROISIEME PARTIE : LA MAQUETTE FINANCIERE

Fiche Action n°	Nom de la FA	Total des paiements prévus		
		FEADER	Dépense publique nationale	Aide publique totale
1	Economie	600 000 €	150 000 €	750 000 €
2	Transition écologique	800 000 €	200 000 €	1 000 000 €
3	Attractivité et inclusion	600 000 €	150 000 €	750 000 €
4	Animation	400 000 €	100 000 €	500 000 €
5	Coopération	100 000 €	25 000 €	125 000 €
TOTAL		2 500 000 €	625 000 €	3 125 000 €

QUATRIÈME PARTIE : LA GOUVERNANCE

I. Participation et implication des acteurs locaux pour l'élaboration de la stratégie

Le projet de territoire 2021/2041 du Pays Portes de Gascogne duquel découle la stratégie LEADER a été élaboré en 2021/2022 de manière concertée avec les acteurs publics et privés du territoire (représentants des 160 communes, des 5 communautés de communes et des acteurs socio-économiques du territoire) :

- Un questionnaire mis en ligne à disposition du grand public (200 réponses)
- 5 entretiens avec les élus et techniciens des 5 communautés de communes du Pays
- 21 entretiens individuels avec les acteurs socio-économiques du territoire
- 3 ateliers spécifiques pour le projet culturel le 10 mai 2021, 30 septembre 2021 et 10 décembre 2021 (acteurs culturels, élus, techniciens)
- Un diagnostic le 15 juin 2021 à Gimont avec les acteurs politiques, socio-économiques et techniques du territoire (élus et techniciens des collectivités du territoire, partenaires institutionnels, acteurs socio-économiques) (61 participants),
- Un atelier de définition des enjeux le 29 juin 2021 (élus et techniciens des collectivités du territoire, partenaires institutionnels, acteurs socio-économiques) (37 participants)
- Un comité de pilotage du projet de territoire pour définir les axes le 27 septembre 2021 (29 participants)
- Un atelier d'approfondissement de la stratégie du projet de territoire le 5 octobre 2021 (30 participants)
- Un atelier de travail avec les élus du Conseil Syndical le 18 octobre (15 participants)
- Des ateliers thématiques en visioconférence pour l'élaboration des fiches action le 4 février, 8 février et 14 février 2022 (90 participants)
- Une réunion élargie de présentation du projet de territoire le 14 mars 2022 (60 participants)
- Une réunion élargie de présentation du projet culturel le 22 avril 2022 (60 participants)
- Une réunion de présentation des démarches LEADER, CTO et FEDER OS5 à destination des EPCI le 21 juin 2022 (20 participants)
- Une réunion de concertation sur la déclinaison du projet de territoire en stratégie LEADER le 30 août 2022 (40 participants)
- Une réunion de travail sur la gouvernance du GAL et la constitution du comité de programmation le 13 septembre 2022 (10 participants)
- Un conseil syndical de validation de la stratégie, de la gouvernance du GAL et de la maquette financière le 12 octobre 2022 (15 participants)

La liste détaillée des acteurs associés à la stratégie figure en annexe.

Tout au long de ce processus d'élaboration, le Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne a été associé à la fois pour définir la méthodologie de concertation locale et pour contribuer à l'alimentation du projet de territoire.



ZOOM SUR : LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

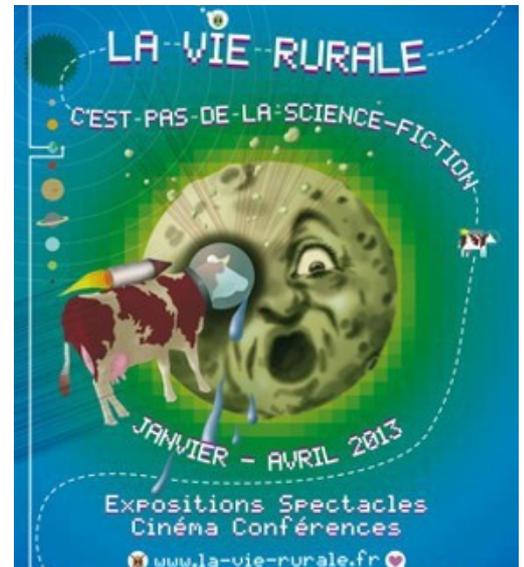


Le Conseil de Développement est un lieu de rencontres, un espace d'échanges et de concertation entre élus et Citoyens du territoire. Véritable outil au service du Pays Portes de Gascogne, il favorise la vitalité et la démocratie locale. Il travaille en coopération et en co-construction avec l'ensemble des élus et l'équipe technique du Pays. Il apporte une dimension « Pays » aux projets du territoire.

Le Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne existe depuis sa création en 2001 et a toujours été une instance soutenue par les élus du territoire.

Quelques actions et réalisations du Conseil de Développement :

- « La Vie Rurale » : rencontres croisant les regards artistiques, culturels, sociologiques, scientifiques sur l'évolution de nos territoires avec 5 territoires de Midi-Pyrénées.
- Art & Environnement : porter un projet de médiation artistique décloisonnant art et environnement dans un objectif de sensibilisation des habitants à l'urgence écologique à partir de l'installation d'œuvres dans l'espace public.
- Energie Citoyenne : démarche visant à regrouper des épargnes citoyennes destinées à être investies dans des projets de développement du photovoltaïque.
- Visites apprenantes au Pays Basque, à Figeac... : amorcer une réflexion collective sur les grands enjeux du territoire autour de thématiques (art, énergie, économie, social...).
- Les Rencontres Citoyennes : sensibiliser les habitants sur des problématiques liées à l'évolution de notre territoire.
- Démocratie participative : organisation de nuits de la démocratie autour de personnalités telles que Jo Spiegel, Patrick Viveret ou encore Robin Renucci.
- Animation de groupes de travail sur les thématiques de la santé communautaire, de la démocratie construction, de l'agriculture, et de la démocratie économique.



II. Le Comité de programmation

Le GAL se compose :

- **d'un comité de programmation** : il s'agit de l'organe décisionnel. Il est constitué de partenaires locaux du territoire, représentant le secteur public et le secteur privé. Il sélectionne les projets et décide des aides financières apportées.
- **d'une équipe technique** : c'est une cellule d'animation et de gestion qui assure le suivi technique des dossiers présentés au Comité de Programmation, en amont et en aval de ce dernier.

A. Composition du Comité de Programmation

Le comité de programmation sera composé :

- D'un **collège public**, composé de 12 membres titulaires et de 12 suppléants. Un appel à candidature va être lancé auprès des élus du territoire. Une répartition territoriale équilibrée sera respectée (2 ou 3 membres par EPCI en fonction de la taille de l'EPCI). Au moins un membre par EPCI devra être élu à la communauté de communes afin de pouvoir faire le lien entre le programme LEADER et son EPCI ;
- D'un **collège privé** composé de 13 membres titulaires et de 13 suppléants. Un appel à candidature va être lancé auprès des acteurs privés du territoire et notamment les anciens porteurs de projets. Une répartition territoriale équilibrée sera privilégiée. Le recrutement de ces membres se fera en étroite collaboration avec le Conseil de Développement puisque les membres privés seront également invités à intégrer le Conseil de Développement du Pays.
- D'un **collège consultatif**, composé de partenaires, d'experts ou de techniciens qui pourront apporter leurs expertises sur certains sujets et projets, mais qui n'auront pas voix délibérative. Les modalités de participation de ces membres sont à définir. Ils seront soit consultés en amont des comités de sélection, soit conviés aux comités avec des modalités de participation à définir.

Des appels à candidatures seront lancés en novembre 2022 et des réunions de présentation du programme proposées début janvier 2023 pour une validation de la composition du GAL en février 2023. Ces appels à candidature seront adressés largement aux acteurs du territoire.

Toutefois, les acteurs qui répondent aux objectifs stratégiques seront plus particulièrement sollicités afin de faire correspondre la constitution du GAL avec la stratégie.

La parité sera recherchée.

Le Comité de Programmation devra respecter la règle du double quorum afin de pouvoir valider les décisions.

La mise en place d'un règlement intérieur assurera le bon fonctionnement du Comité de Programmation.

Dès que la constitution du GAL sera validée, des formations seront organisées afin que tous les membres puissent s'approprier le programme LEADER, son esprit, ses spécificités et qu'ils puissent tous avoir une culture commune du programme afin d'appréhender les premières étapes que sont la définition des critères de sélection et les appels à projets.

B. Fonctionnement du Comité de Programmation

➔ Missions

Le Comité de Programmation aura pour missions de :

- Elaborer les grilles de sélection
- Sélectionner les projets et programmer les aides
- Communiquer et diffuser sur la stratégie LEADER du Pays Portes de Gascogne
- Evaluer la mise en œuvre du programme
- Impulser et participer à des actions de coopération
- Proposer des projets LEADER et accompagner des porteurs de projets
- Identifier des actions et projets nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie à travers notamment des appels à projets
- Suivre l'évolution de la maquette financière et procéder à des modifications lorsque cela est nécessaire

Le Comité de Programmation aura d'autre part un rôle d'accompagnement, d'enrichissement et de vérification de cohérence avec la stratégie du territoire dans la phase amont des projets et un rôle de réflexion globale stratégique et prospective afin d'impulser de nouvelles initiatives.

➔ Circuit d'analyse des dossiers

Dans le circuit d'analyse des dossiers LEADER, le GAL met en place un comité technique préalable au Comité de Programmation : le Comité d'Analyse des Projets (CAP).

Le CAP, qui réunit tous les membres du GAL, examine de manière approfondie les projets et formule un premier avis motivé, avis qui sera transmis ensuite au Comité de Programmation.

C'est un comité technique où les membres du GAL examinent le fond du projet en rapport avec la stratégie du programme LEADER.

C'est lors de ce Comité d'Analyse des Projets que les grilles de sélection sont remplies afin d'évaluer le projet au regard des critères fixés par le GAL.

Les projets sont retravaillés en fonction des remarques du GAL, puis orientés vers une phase « Instruction » par l'équipe technique du GAL et le service référent de l'autorité de gestion. Enfin, les projets sont présentés en Comité de Programmation en vue de la sélection et de l'attribution de l'aide FEADER.

Afin d'éviter les éventuels conflits d'intérêt entre les membres du Comité et les maîtres d'ouvrage des opérations proposées à la programmation, les membres du Comité de Programmation qui seront également maître d'ouvrage d'un projet, ne prendront part ni aux discussions après présentation du projet, ni aux votes.

Les notifications de décisions auprès des porteurs de projets, réalisées par l'équipe technique, traceront l'avis du Comité de Programmation.



- **La Région (Autorité de Gestion)** sélectionne les GAL et coordonne le programme à l'échelle régionale
- **Le GAL** met en œuvre la stratégie et sélectionne les projets
- **Le GAL** est guichet unique : il réceptionne les dossiers et les transfère au service instructeur
- **L'équipe technique** accompagne les projets pour répondre aux critères de sélection et accompagne les porteurs de projets dans le montage administratif des dossiers (pré instruction)
- **La Région (service instructeur)** instruit les demandes d'aides et de paiement et s'occupe des conventions

CINQUIÈME PARTIE : LE PILOTAGE ET L'ÉVALUATION

I. Ingénierie

A. Une ingénierie spécifique dédiée au programme LEADER

L'expérience antérieure sur les programmations LEADER+ (2000-2006), LEADER IV (2007-2013), et LEADER 2014-2022 a démontré qu'il est nécessaire de mettre en place une cellule technique spécifique pour coordonner l'animation du projet, l'instruction et le suivi des opérations LEADER, composée à minima d'un animateur/coordonateur à temps plein et d'un responsable suivi/gestion à mi-temps.

Les profils de poste sont basés sur une formation de l'enseignement supérieur avec une expérience dans le développement local.

L'animatrice et la gestionnaire Leader en poste ont l'expérience du programme et sont en capacité de rapidement s'adapter aux futures règles à venir.

Les tâches au sein de l'équipe technique du GAL sont assurées de la manière suivante :

L'animateur LEADER (1 ETP) :

- Anime et coordonne les actions du GAL à travers son Comité de Programmation
- Analyse la pertinence des projets au regard du plan de développement
- Aide à l'émergence de projets et appuie les porteurs de projets
- Réceptionne et instruit administrativement les dossiers de demande d'aide
- Anime les réunions du GAL (Comité de Programmation et Comité d'Analyse des Projets)
- Monte et/ou accompagne les projets de coopération
- Assure le suivi des maquettes financières et le suivi financier du programme
- Elabore, communique et diffuse les informations aux porteurs de projets
- Participe aux différents réseaux régionaux, nationaux voire européens

Le gestionnaire LEADER (0,5 ETP) :

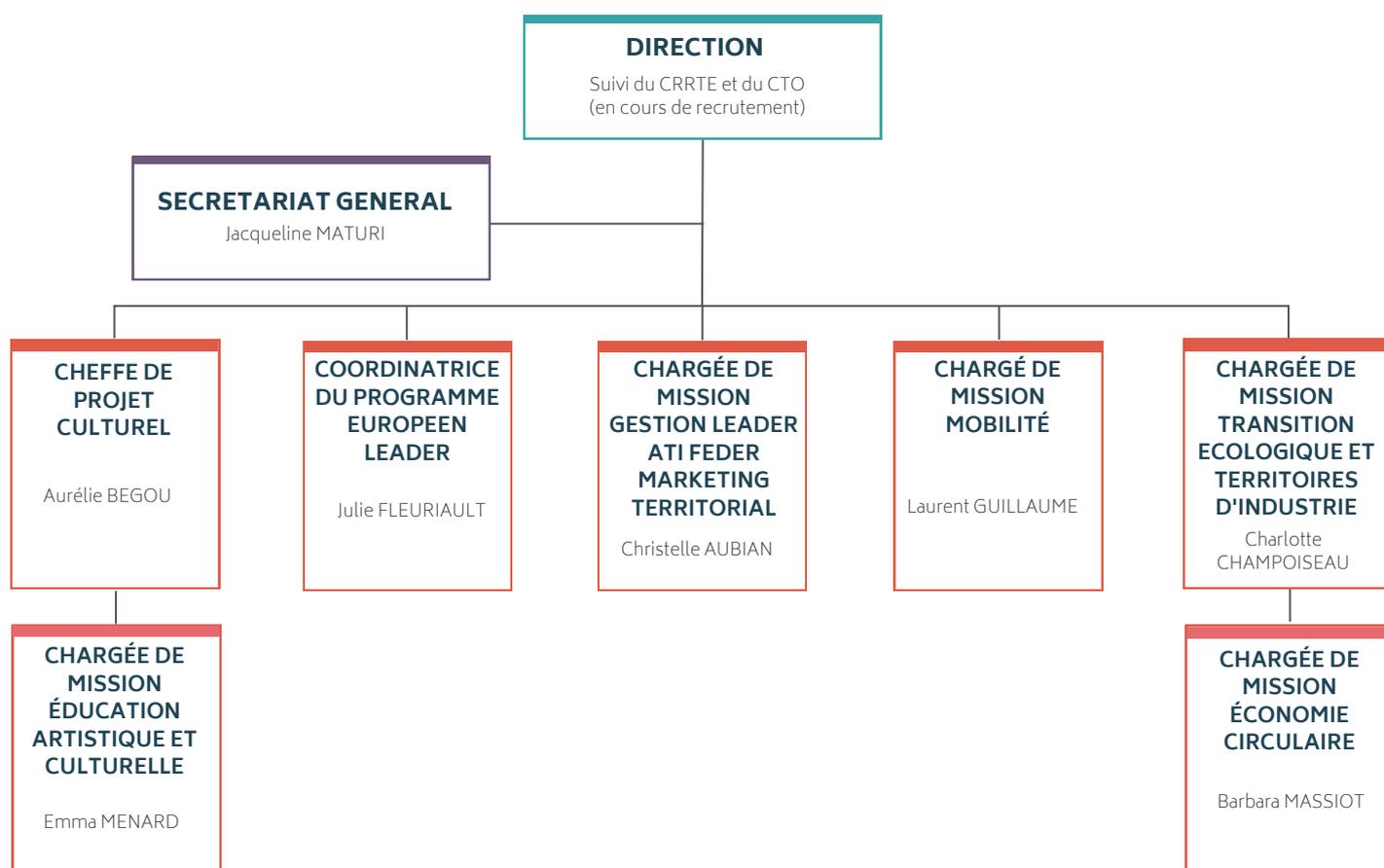
- Assure la relation administrative avec l'autorité de gestion
- Soutient qualitativement et méthodologiquement les porteurs de projets
- Accompagne les porteurs de projets pour la constitution des demandes de paiement
- Mène des actions de communication, d'information, de publicité sur le programme
- Suit les évaluations

B. Une mutualisation des moyens humains

Intervenant sur diverses missions – Projet Culturel de Territoire, Transition Ecologique et Energétique, Mobilité et Tourisme – les autres membres de l'équipe technique participent au programme LEADER, à travers diverses fonctions :

- l'émergence et l'enrichissement des projets
- l'orientation des porteurs de projets vers le FEADER
- le suivi et la mise en cohérence des actions, avec les commissions thématiques

Organigramme du Pays Portes de Gascogne



L'équipe technique travaillera également en partenariat avec les techniciens des communautés de communes, les techniciens des chambres consulaires mais aussi avec les organismes techniques (CAUE, CDTL par exemple) présents sur le territoire afin de coordonner les actions et de faciliter la mise en réseau. Ce partenariat assurera donc une meilleure mise en œuvre de la stratégie locale et de la valeur ajoutée qu'apporte la méthodologie LEADER.

II. Suivi et évaluation

A. Suivi stratégique et financier

En complément de l'outil de suivi en cours d'élaboration par l'Autorité de Gestion, des outils de suivi seront mis en place de façon à être en capacité de faire à tout moment un état d'avancement de la mise en œuvre du projet (part des dépenses engagées, part de l'enveloppe restant à attribuer) : tableaux de bords et outil de suivi des politiques contractuelles en réflexion à l'échelle nationale.

Des états d'avancement réalisés par période trimestrielle, seront transmis aux Comités de Programmation pour information.

Des rapports d'activités annuels seront réalisés et présentés lors des différentes réunions LEADER.

B. Processus d'évaluation mis en oeuvre

La mise en œuvre de la démarche d'évaluation du programme LEADER répondra à plusieurs enjeux, parmi lesquels l'aide à la conduite du programme, à la prise de décisions, à l'adaptation ou à la réorientation de la stratégie. Le principe de l'évaluation se couplera avec le principe de la gouvernance (participation des différents acteurs concernés ou impliqués). L'évaluation se fera ainsi participative, construisant une démarche d'acteurs originale.

Elle sera réalisée « chemin faisant », tout au long de la mise en œuvre du programme. Des évaluations plus précises à certaines période (mi-parcours en 2025 et fin de programmation en 2027) pourront être menées.

II. Communication et diffusion

A. Une communication renforcée

La communication autour du programme LEADER sera menée à travers les outils de communication du Pays :

- Brochures de présentation du Pays et du programme Leader
- Site internet (www.paysportesdegascogne.com)
- Réseaux sociaux (Facebook, twitter, LinkedIn, Instagram)
- Newsletter trimestrielle
- Vidéos de porteurs de projets

Le GAL participera chaque année au Joli Mois de l'Europe pour valoriser les projets financés via LEADER.

Afin d'identifier d'éventuels projets et porteurs de projets, le GAL organisera en début de programmation des réunions de présentation du programme à destination des acteurs du territoire en fonction des thématiques ciblées dans la stratégie. Les agents des collectivités du territoire seront également informés des modalités du programme afin d'orienter au mieux les éventuels porteurs de projets vers le GAL.

A chaque communication, l'accent sera mis sur le caractère innovant et la forte valeur ajoutée liée à la méthodologie d'accompagnement Leader.

Quelques exemples de mise en valeur sur le programme 2014/2022 :

<https://www.paysportesdegascogne.com/contrats-et-cooperations/le-programme-europeen-leader/>

B. Capitalisation et diffusion

Le GAL proposera des fiches expériences ou des vidéos pour diffuser auprès des porteurs de projets et acteurs du territoire les bonnes pratiques des projets accompagnés.

Les porteurs de projets seront encouragés à accompagner d'autres acteurs du territoire lorsque cela semblera pertinent. Au moment de l'analyse des projets en Comité d'Analyse des Projets, lorsque les préconisations sont apportées, des conseils d'acteurs à contacter sont donnés par les membres du GAL. L'équipe technique du GAL doit ensuite mettre en relation nouveaux et anciens porteurs de projets.

En ce qui concerne la capitalisation et la diffusion de nos expériences, le GAL effectuera une collecte de données et d'informations propres à chaque projet mené sur le territoire. Les évaluations et les rapports annuels permettront de choisir un certain nombre d'actions qui serviront comme « actions types de bonnes pratiques » tant pour le Pays Portes de Gascogne que pour d'autres GAL, membres des réseaux ruraux. Le GAL participera donc à la consultation et à la mise en ligne d'expériences sur les sites Internet qui pourront être créés. Il assistera également aux colloques, séminaires et réunions des réseaux ruraux.

Toutes les expériences et bonnes pratiques feront l'objet de communication et de publication sur divers supports (site Internet, guides et plaquettes, presse locale...) auprès des porteurs de projets et plus largement auprès de la population locale.

Des éductours seront organisés afin de visiter les projets LEADER du territoire.

De même, une information régulière sur la réalisation des projets se fera à travers les documents de communication du territoire.